

**France-Cannes: Accommodation, building and window cleaning services**

OJ S 87/2022 04/05/2022

**Contract notice****Services****Legal Basis:**

Directive 2014/24/EU

**Section I: Contracting authority**

---

**I.1. Name and addresses**

Official name: s.e.m.e.c

National registration number: 38315023200015

Postal address: société d'économie Mixte pour les Événements Cannois (Palais des Festivals et des Congrès), La Croisette, CS 30051

Town: Cannes Cedex

NUTS code: FRL03 Alpes-Maritimes

Postal code: 06414

Country: France

Contact person: service des Marchés - Tél. : +33 492993141 ou 3062

E-mail: [commandepublique@palaisdesfestivals.com](mailto:commandepublique@palaisdesfestivals.com)

Telephone: +33 493390101

Fax: +33 493993734

**Internet address(es):**Main address: <http://www.palaisdesfestivals.com>Address of the buyer profile: <https://www.marches-securises.fr>**I.3. Communication**The procurement documents are available for unrestricted and full direct access, free of charge, at: <https://www.marches-securises.fr>

Additional information can be obtained from the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted electronically via: <https://www.marches-securises.fr>**I.4. Type of the contracting authority**

Other type: société anonyme d'économie mixte locale

**I.5. Main activity**

Other activity: exploitation et gestion du Palais des Festivals et des Congrès de Cannes

**Section II: Object**

---

**II.1. Scope of the procurement****II.1.1. Title**

prestations de nettoyage des locaux du palais des festivals et des congrès de cannes et de ses dépendances, et de déblayage des zones D'Exposition pendant le montage et le démontage des salons

**II.1.2.**

**Main CPV code**

90911000 Accommodation, building and window cleaning services

**II.1.3. Type of contract**

Services

**II.1.4. Short description**

prestations de nettoyage des locaux du Palais des Festivals et des Congrès de Cannes et de ses dépendances, et de déblayage des zones d'exposition pendant le montage et le démontage des salons. La consultation donnera lieu, en application des articles R. 2162-1, R. 2162-2 - alinéa 2, R. 2162-4-2°, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique, à la conclusion d'un accord-cadre mono-attributaire composite, c'est-à-dire correspondant pour partie à un marché ordinaire à prix global et forfaitaire (partie A), et pour partie à un accord-cadre à bons de commande à prix unitaires (partie B). L'Accord-Cadre est conclu sans minimum, mais avec un montant maximum annuel de 2 500 000 euros (H.T.). Ce montant vaut pour la période initiale et pour chacune des périodes de reconduction (voir rubrique li.2.7 du présent avis. La description des prestations figure à la rubrique li.2.4 du présent avis

**II.1.5. Estimated total value**

Value excluding VAT: 7 600 000,00 EUR

**II.1.6. Information about lots**

This contract is divided into lots: no

**II.2. Description****II.2.2. Additional CPV code(s)**

90911200 Building-cleaning services, 90911300 Window-cleaning services, 90919200 Office cleaning services

**II.2.3. Place of performance**

NUTS code: FRL03 Alpes-Maritimes

Main site or place of performance: palais des Festivals et des Congrès de Cannes et ses dépendances

**II.2.4. Description of the procurement**

la présente consultation concerne les prestations suivantes : Nettoyage des locaux du Palais des Festivals et des Congrès de Cannes et de ses dépendances, et de déblayage des zones d'exposition pendant le montage et le démontage des manifestations et salons. Le Palais des Festivals et des Congrès de Cannes, dont la gestion a été concédée à la Société d'économie Mixte pour les Événements Cannois, accueille tous les ans de nombreux salons professionnels, congrès et séminaires. Sa superficie, tous types de surfaces confondus, est d'environ 81 000 m<sup>2</sup>, soit 56 000 m<sup>2</sup> (répartis sur 9 niveaux) pour le Palais, et 25 000 m<sup>2</sup> (répartis sur 3 niveaux) pour son extension, dite espace " Riviera ". La SEMEC est, en outre, amenée à intervenir ponctuellement dans d'autres espaces attenants tels que la Pantiéro (environ 5 000 m<sup>2</sup>), la gare maritime (environ 800 m<sup>2</sup>), etc. Les prestations sont décomposées en deux parties : 1) La partie A qui concerne les travaux périodiques. Ces travaux consistent à nettoyer certains locaux et zones régulièrement utilisés (bureaux du personnel, vestiaires, sanitaires, circulations, ascenseurs, abords parvis, etc., soit environ 13 000 m<sup>2</sup> en tout), selon une périodicité qui est définie dans le cahier des charges (de 1 à 7 nettoyages hebdomadaires), et ce au plus tard avant 8 heures du matin. 2) La partie B qui concerne les prestations suivantes : 2.1) Les travaux à la demande consistant à nettoyer tous les autres locaux, selon les besoins, et dans des délais propres à chaque intervention ; Dans ces travaux

est compris le nettoyage des stands d'exposition les jours de manifestations et salons (environ 1 032 000 mètres carrés de surfaces de stands par an, base 2019).a noter que, pour les manifestations les plus importantes, une surface de 35 000 à 45 000 m2 est à nettoyer quotidiennement pendant une durée moyenne de 4 jours.ces prestations de nettoyage comprennent aussi :- le nettoyage de la vitrerie : environ 112 000 m2 par an, dont une partie (environ 11 400 m2 par an) nécessite que le prestataire loue une nacelle automotrice ;- la fourniture des produits, accessoires et matériels nécessaires aux prestations, objet de la présente consultation ;- la fourniture du papier essuie-mains, du papier toilette, du savon liquide et des bombes de désodorisants, ainsi que la totalité des distributeurs correspondants et autres équipements (soit, à titre indicatif, 126 distributeurs d'essuie-mains, 240 distributeurs de papier toilette, 160 distributeurs de savon, 62 sèche-mains automatiques, 97 diffuseurs de désodorisant, 44 distributeurs de gel hydroalcoolique et 133 réceptacles d'hygiène féminine).

2.2) Le déblayage des zones d'exposition pendant les périodes de montage et de démontage des salons qui sont accueillis au sein du Palais des Festivals. Ces prestations consistent à dégager les zones de tout déchet résultant des activités de montage et de démontage (emballages, polyanes, papiers, moquettes, tissus muraux, cartons, palettes, bois, adhésifs, etc.) au fur et à mesure de l'avancement des opérations. En 2019, environ 935 028 m2 ont, ainsi, été déblayés, et le volume des déchets a représenté 1 800 tonnes environ.a noter que la SEMEC met à la disposition du prestataire des bacs de 660 litres pour la collecte des déchets et, pour certaines grosses manifestations, des bennes à ordures ménagères selon les délais de livraison. Le Palais des Festivals et des Congrès, soucieux d'offrir à ses clients des services de qualité et d'être un palais écoresponsable se distingue par diverses certifications : ISO 9001(qualité), ISO 18788 (Management des opérations de Sécurité Privées) et GBAC Star Facility. De plus, l'organisation est en cours de certification ISO 20121(événementiel Durable).Enfin, le palais a formulé une raison d'être consistant à " accueillir durablement le monde " afin d'affirmer sa démarche d'entreprise à mission

#### **II.2.5. Award criteria**

Criteria below

Quality criterion - Name: Mode opératoire et organisation mis en oeuvre pour l'exécution des prestations du marché / Weighting: 35

Quality criterion - Name: Moyens techniques et matériels affectés et mobilisables pour l'exécution du marché / Weighting: 20

Quality criterion - Name: Démarche qualité, sécurité-santé au travail et environnement / Weighting: 5

Price - Weighting: 40

#### **II.2.6. Estimated value**

Value excluding VAT: 7 600 000,00 EUR

#### **II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system**

Duration in months: 12

This contract is subject to renewal: yes

Description of renewals:

la consultation donnera lieu à la conclusion d'un accord-cadre mono-attributaire composite. Cet accord-cadre sera conclu pour une durée d'un an à compter du 1er janvier 2023, ou de sa date de notification si celle-ci est postérieure.Il est reconductible trois fois, de manière tacite, par périodes successives d'un an, sans que sa durée maximale puisse dépasser quatre ans

#### **II.2.9.**

## **Information about the limits on the number of candidates to be invited**

Envisaged minimum number: 3Maximum number: 4Objective criteria for choosing the limited number of candidates:

1) capacité économique et financière du candidat, appréciée au regard des éléments économiques et financiers présentés (25 %);2) capacités professionnelles appréciées au regard des qualifications (ou équivalent) présentées et des références produites (45 %);3) capacités techniques appréciées au regard des moyens humains présentés (30 %)

### **II.2.10. Information about variants**

Variants will be accepted: no

### **II.2.11. Information about options**

Options: no

### **II.2.13. Information about European Union funds**

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds: no

### **II.2.14. Additional information**

la valeur estimée hors TVA du marché, indiquée aux rubriques li.1.5 et li.2.6 ci-avant, s'entend toutes reconductions comprises et est un montant indicatif

## **Section III: Legal, economic, financial and technical information**

---

### **III.1. Conditions for participation**

#### **III.1.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers**

List and brief description of conditions:

1) Lettre de candidature indiquant si le candidat se présente seul ou en groupement ;2) Déclaration sur l'honneur justifiant que le candidat n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 et L. 2141-7 à L. 2141-11 du Code de la commande publique, notamment qu'il satisfait aux obligations concernant l'emploi des travailleurs handicapés définies aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du Code du travail

#### **III.1.2. Economic and financial standing**

List and brief description of selection criteria:

3) Une déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat, ainsi que le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles ;4) Preuve d'une assurance des risques professionnels pertinents ; 5) Les bilans ou extraits de bilan, concernant les trois dernières années pour ceux des candidats pour lesquels l'établissement des bilans est obligatoire en vertu de la loi

#### **III.1.3. Technical and professional ability**

List and brief description of selection criteria:

6) Liste des principaux services fournis au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé ; le candidat mettra en exergue des références de prestations comparables à celles qui font l'objet de la présente consultation (sites comparables du type centres de congrès, parcs des expositions, même complexité dans la réalisation des prestations au regard des délais à tenir et des équipements à mettre en

oeuvre...) ;7) Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années ;8) Les certificats de qualification professionnelle ;La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'entreprise à réaliser la prestation pour laquelle elle se porte candidate. Sont acceptés également les certificats équivalents d'organismes établis dans d'autres États membres.pour justifier de sa capacité économique et financière et de ses capacités techniques et professionnelles, le candidat peut avoir recours aux capacités d'autres opérateurs économiques, quelle que soit la nature juridique des liens qui l'unissent à ces opérateurs (compris les sous-traitants).Dans ce cas, il justifie des capacités du ou des opérateurs économiques sur lesquels il s'appuie et apporte la preuve qu'il en disposera pour l'exécution du marché. Pour ce faire, le candidat produit :1) les mêmes documents concernant ces opérateurs économiques que ceux qui sont exigés de lui (voir rubrique Iii.1 ci-dessus);2) un engagement écrit du ou des opérateurs en question par lequel ce(s) dernier(s) atteste(nt) mettre à la disposition du candidat ses(leurs) capacités professionnelles, techniques et financières pour l'exécution du marché

### **III.2. Conditions related to the contract**

#### **III.2.2. Contract performance conditions**

conformément à la convention collective nationale des entreprises de propreté du 1.7.1994 comportant un dispositif communément appelé "Annexe 7" qui oblige l'entreprise "Entrante" à reprendre les salariés de l'entreprise "Sortante" qui travaillent sur le site objet du marché, les candidats sont informés que 21 personnes sont à reprendre pour une masse salariale chargée de 68 920 euros (salaires de base et primes).Compte tenu des activités du Palais des Festivals et des Congrès, les prestations nécessitent des interventions de jour comme de nuit, week-ends et jours fériés compris.L'attention des candidats est attirée sur la mise en oeuvre d'éléments à caractère social dans les conditions d'exécution du marché, en application de l'article L. 2112-2 du Code de la Commande Publique et définis au Cahier des Clauses Administratives Particulières : le futur titulaire devra réaliser au minimum 5 000 heures d'insertion par an

## **Section IV: Procedure**

---

### **IV.1. Description**

#### **IV.1.1. Type of procedure**

Competitive procedure with negotiation

#### **IV.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system**

The procurement involves the establishment of a framework agreement

Framework agreement with a single operator

#### **IV.1.5. Information about negotiation**

The contracting authority reserves the right to award the contract on the basis of the initial tenders without conducting negotiations

#### **IV.1.8. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)**

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

### **IV.2. Administrative information**

#### **IV.2.2.**

## **Time limit for receipt of tenders or requests to participate**

Date: 31/05/2022 Local time: 12:00

### **IV.2.3. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates**

### **IV.2.4. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted**

French

### **IV.2.6. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender**

Duration in months: 5 (from the date stated for receipt of tender)

## **Section VI: Complementary information**

---

### **VI.1. Information about recurrence**

This is a recurrent procurement: yes

Estimated timing for further notices to be published:

2026

### **VI.3. Additional information**

procédure avec négociation en application des articles R. 2124-1, R. 2124-3-4°, et R. 2161-12 à R. 2161-20 du Code de la commande publique. Le présent avis concerne la phase de remise de candidatures à l'issue de laquelle seront sélectionnés les trois ou quatre candidats qui seront admis à présenter une offre ; les candidats ayant été retenus à la suite de cette étape de sélection seront destinataires d'une lettre de consultation les invitant à remettre leur offre. les modalités concernant la négociation sont décrites dans le règlement de la consultation. La SEMEC se réserve la possibilité de rajouter 1, voire 2 phases de négociation et, au terme de chacune de ces phases le cas échéant, de ne retenir que la ou les offres(s) répondant le mieux aux critères de jugement des offres. En cas d'attribution du marché à un groupement, aucune forme juridique de groupement ne sera imposée. toutefois, en cas d'opérateurs économiques groupés conjoints, le mandataire du groupement devra être solidaire de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles à l'égard de l'acheteur, pour l'exécution du marché. Précisions sur les critères d'attribution des offres de la rubrique li.2.5 du présent avis: les sous-critères de choix des offres sont énoncés dans le Règlement de la consultation (Rc). En application de l'art. R. 2132-7 du Code de la commande publique, les plis doivent obligatoirement être transmis par voie électronique à l'adresse Internet suivante: <https://www.marches-securises.fr> selon les modalités décrites à l'art. 8.1.2 du règlement de la consultation. La signature électronique n'est pas exigée au stade de la remise des plis. Durée et reconduction du marché : voir rubrique li.2.7 ci-avant. A défaut de décision expresse de la SEMEC cinq (5) mois au plus tard avant la date anniversaire du marché, ce dernier sera considéré comme tacitement reconduit. Conformément à l'article R. 2112-4 du Code de la commande publique, le prestataire ne pourra pas s'opposer à la reconduction tacite du contrat. Délais d'exécution : 1) partie A : les délais d'exécution des prestations relevant du forfait sont précisés dans les pièces du marché. 2) partie B : cette partie est exécutée au fur et à mesure de l'émission des bons de commande, lesquels fixeront les quantités et délais d'exécution / dates d'intervention. Les prix ne subiront aucune majoration pour des travaux effectués la nuit, les dimanches ou les jours fériés. Le marché est traité :- à prix global et forfaitaire pour la partie A du marché ; - à prix unitaires pour la partie B du marché, soit la partie à bons de commande. Les prix unitaires du bordereau des prix seront appliqués aux quantités réellement exécutées. Les candidats pourront faire une proposition de remise de fin d'année par palier de chiffre d'affaires global réalisé pour la partie B. Les prix sont fermes et non actualisables pendant la

première période d'un an du marché. Ils sont ensuite révisables, chaque année, à la date anniversaire du marché, suivant les modalités fixées au Ccap. Pas de versement d'avance. Les sommes dues en principal en exécution du marché sont payées dans un délai global ne pouvant excéder soixante jours, par virement bancaire. Le taux des intérêts moratoires est égal au taux d'intérêt appliqué par la Banque centrale européenne à ses opérations principales de refinancement les plus récentes, en vigueur au premier jour du semestre de l'année de l'année civile au cours duquel les intérêts moratoires ont commencé à courir, majoré de huit points de pourcentage. Les intérêts moratoires sont augmentés d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 euros. Les crédits sont inscrits au budget annuel de la SEMEC. Financement sur fonds propres. Les candidats admis à remettre une offre sont informés que deux visites du site sont obligatoires ; celles-ci sont programmées les 5 et 6 septembre 2022, respectivement de 21h à 23h et de 8h à 10h

#### **VI.4. Procedures for review**

##### **VI.4.1. Review body**

Official name: tribunal de grande instance de Marseille  
Postal address: 6, rue Joseph Autran,  
Town: Marseille Cedex 06  
Postal code: 13281  
Country: France  
E-mail: [accueil-marseille@justice.fr](mailto:accueil-marseille@justice.fr)  
Telephone: +33 491155050  
Fax: +33 491544290  
Internet address: <http://www.justice.gouv.fr>

##### **VI.4.4. Service from which information about the review procedure may be obtained**

Official name: greffe du tribunal de grande instance de Marseille  
Postal address: 6, rue Joseph Autran,  
Town: Marseille Cedex 06  
Postal code: 13281  
Country: France  
E-mail: [accueil-marseille@justice.fr](mailto:accueil-marseille@justice.fr)  
Telephone: +33 491155050  
Fax: +33 491544290  
Internet address: <http://www.justice.gouv.fr>

##### **VI.5. Date of dispatch of this notice**

29/04/2022